

➤ **CONCERTATION**
Raconte-moi le projet de territoire
➤ P.06

➤ **TÉMOIGNAGES**
Votre Agglo 100 % durable
➤ P.08

➤ **EXPLICATIONS**
1 projet, 4 grandes priorités
➤ P.10

100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane → **Janvier 2023**

↓
Numéro spécial
Projet de
territoire
2022 → 2032



© StockAdobe

↓
100% Agglo spécial

Projet de territoire

➔ SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT



11

BIEN-VIVRE ENSEMBLE



12

ÉCONOMIE



13

➤ P.03

4 questions à

→ Olivier Gacquerre

➤ P.06

Raconte-moi le projet de territoire

- Les fruits de la concertation
- Améliorer notre quotidien dans tous les domaines

➤ P.08

Vous avez dit « L'Agglo 100 % durable » ?

- Qu'est-ce que l'Agglo 100 % durable ?
- Les acteurs du territoire témoignent

➤ P.10

1 projet de territoire, 4 priorités

- Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants
- S'adapter aux conséquences du changement climatique et protéger la nature
- Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire
- Accélérer les dynamiques de transition économique

➤ P.14

L'aventure collective ne fait que commencer

- Un projet vivant et évolutif
- Un projet évalué
- Éclairage : le Conseil de développement

➤ P.15

Tribunes

- Expression des groupes d'élus

Édito

4 QUESTIONS À OLIVIER GACQUERRE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE

Le 6 décembre dernier, le projet de territoire a été adopté par le Conseil communautaire. A quoi sert-il ? Pourquoi est-il si important pour l'avenir ? Olivier Gacquerre, nous répond.



01 Pourquoi mettre en place un projet de territoire ?

Nous vivons un moment historique. Notre monde change brutalement. Nos ressources naturelles s'épuisent, les conséquences du réchauffement climatique sont quotidiennes, l'innovation technologique génère des questions techniques et éthiques. Nous devons contenir, accompagner et nous adapter à ces évolutions pour vivre dans un monde choisi plutôt que dans un monde subi. Notre territoire sera durable ou ne sera pas. Le projet de territoire doit nous permettre de répondre à ce défi majeur. Il est notre boussole pour les dix ans à venir, à travers les 600 actions qu'il comporte. C'est un vrai pacte de confiance avec nos 100 communes. Grâce à lui, nous prenons en main notre destinée, collectivement.

02 Qui est concerné par ce projet ?

Le projet de territoire est l'opportunité de rassembler toutes les bonnes volontés pour nous concentrer sur l'avenir, le nôtre et celui de nos enfants. Il est l'affaire de tous. Les habitants, y compris les jeunes, ainsi que les forces vives ont été régulièrement associés. Nous les avons placés au cœur de ce projet dès son élaboration et je les remercie pour leur implication. De la même façon, sa mise en œuvre suppose la coopération de tous. Notre histoire locale témoigne de périodes où il a fallu s'entraider, se dépasser, se projeter pour avancer. Nous avons toujours su rebondir grâce aux valeurs auxquelles nous sommes tous attachés : l'humanisme, la proximité, la responsabilité, la solidarité, le courage. C'est de notre passé qu'il faut s'inspirer pour mener cette nécessaire conduite du changement et construire l'avenir.

03 Quelles en sont les priorités ?

Faire de notre territoire pour les dix années à venir, « L'Agglo 100% durable » d'un point de vue écologique, économique et social. Dans le respect de notre identité à la fois rurale, minière, urbaine, nous avons la ferme volonté d'adapter notre territoire au changement climatique et de tendre vers une haute qualité de vie. Il s'agira notamment de lutter contre les inégalités et les fractures territoriales, de soutenir les plus fragiles, d'accompagner les initiatives locales et d'encourager les réussites. Nous voulons que chacun vive mieux et accède plus facilement aux mêmes services pour tous. La proximité sera notre maître-mot.

04 Quelles sont les conditions de la réussite ?

« L'Agglo 100% durable » deviendra une réalité grâce à notre détermination partagée. Cela suppose l'appropriation du projet par les élus et les agents de l'Agglomération qui auront à le mettre en œuvre. Cela suppose également un travail étroit avec nos partenaires au plan national, régional et local qui nous accompagneront dans la réalisation de nos projets. Cela suppose enfin que notre plan d'actions à 10 ans soit régulièrement actualisé et évalué par un regard citoyen. C'est la mission qui a été confiée à notre conseil de développement. La dynamique engendrée par le projet de territoire fait déjà notre fierté. Nous en rendrons compte régulièrement, en toute humilité. La tâche est immense, stimulante et pleine d'espérance, à l'image de cette année 2023 que je vous souhaite excellente et riche de projets pour vous-même et vos proches.

100 communes

Allouagne
Ames
Amettes
Annequin
Annezin
Auchel
Auchy-au-Bois
Auchy-les-Mines
Bajus
Barlin
Béthune
Beugin
Beuvry
Billy-Berclau
Blessy
Bourecq
Bruay-La-Buisnière
Burbure
Busnes
Calonne-Ricouart
Calonne-sur-la-Lys
Camblain-Châtelain
Cambrin
Cauchy-à-la-Tour
Caucourt
Chocques
Cunchy
Diéval
Divion
Douvrin
Drouvin-le-Marais
Ecquedecques
Essars
Estrée-Blanche
Estrée-Cauchy
Ferfay
Festubert
Fouquereuil
Fouquières-lès-Béthune
Fresnicourt-le-Dolmen
Gauchin-le-Gal
Givendy-les-La Bassée
Gonnehem
Gosnay
Guarbecque
Haillcourt
Haisnes-lès-La Bassée
Ham-en-Artois
Hermin
Hersin-Coupigny
Hesdigneul-lès-Béthune
Hinges
Houchin
Houdain
Isbergues
La Comté
La Couture
Labeuvrière
Labourse
Lambres
Lapugnoy
Lespesses
Lières
Liettres
Ligny-lès-Aire
Lillers
Linghem
Locon
Lorgies
Lozinghem
Maisnil-lès-Ruitz
Marles-lès-Mines
Mazinghem
Mont-Beremchon
Neuve-Chapelle
Nœux-les-Mines
Norrent-Fontes
Noyelles-lès-Vermelles
Obblinghem
Ourton
Quernes
Rebreuve-Ranchicourt
Rely
Richebourg
Robecq
Rombly
Ruitz
Sailly-Labourse
Saint-Floris
Saint-Hilaire-Cottes
Saint-Venant
Vaudricourt
Vendin-lès-Béthune
Vermelles
Verquigneul
Verquin
Vieille-Chapelle
Violaines
Westrehem
Witternesse

↓
3

www.bethunebruay.fr
Agglo Béthune-Bruay
agglobethunebruay
Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys
(imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 118 832 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.





Le **Projet** de **territoire** en chiffres



↓
5

Le projet de territoire engage l'Agglomération pour les dix prochaines années. Comment a-t-il été conçu ? Avec qui ? Quelles sont les priorités d'actions jusqu'en 2032 ? Ce numéro spécial de « 100 % Agglo » vous emmène à la rencontre des acteurs de cette dynamique collective et vous présente les actions qui seront menées.



Raconte-moi le projet de territoire

Les 64 pages du projet de territoire constituent la feuille de route de l'Agglo jusqu'en 2032. Ce document rassemble à la fois les enjeux, les objectifs et les priorités d'actions qui seront menées sur les dix ans à venir. Voilà pourquoi le Président Olivier Gacquerre et ses collègues membres de l'Exécutif ont souhaité le construire en lien avec tous les habitants et les acteurs du territoire, premiers concernés.

Les fruits de la concertation



Un mot résume parfaitement l'élaboration du projet de territoire : **CONCERTATION** ! Lancée en janvier 2021, elle a associé habitants, élus, agents de l'Agglo, étudiants et éco-délégués des lycées et collèges, acteurs culturels et économiques. Tous ont été invités à échanger autour de leur vision du territoire et à se projeter dans l'avenir. Les orientations définies par les élus ont été confrontées à l'avis des citoyens et acteurs du territoire pour dégager des enjeux communs.

↓
6



→ La consultation a adopté des formes diverses et ludiques.

Afin de toucher le plus grand nombre, la concertation a pris des formes variées, voire inattendues : sondages, réunions publiques, « super-habitants » venus à votre rencontre... L'Agglomération a pu compter sur l'étroit partenariat de l'Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA), qui a dessiné un portrait fidèle du territoire et fut la cheville ouvrière de la concertation.

À chaque public, sa concertation



→ Lors d'un atelier de travail des élus communautaires.

Les élus

Les élus de l'Agglomération ont pu exprimer leur perception du territoire et leurs préoccupations lors d'une enquête en ligne et de plusieurs séminaires de travail.

Quels sont les enjeux prioritaires définis par les élus ?

Lutte contre la précarité énergétique, accès à un logement digne, relocalisation des emplois et diversification de l'économie, développement des circuits courts, qualité de l'approvisionnement en eau, accès aux soins, évolution de l'offre de formation professionnelle et développement des mobilités douces...

Le Conseil de développement

Le projet de territoire a également été enrichi de la forte mobilisation du Conseil de développement, dès l'origine de la démarche. Ses membres se sont impliqués dans un précieux travail de réflexion mené sous la forme d'ateliers thématiques qui ont permis de compléter le diagnostic et de converger sur les enjeux définis par les élus. Les thèmes retenus concernent notamment le cadre de vie, les mobilités, le développement économique et touristique, l'attractivité, la citoyenneté...



→ À la rencontre des super-habitants dans les lieux publics.

Les habitants

Une enquête téléphonique réalisée auprès de 1 000 habitants et chefs d'entreprise a déterminé leurs attentes vis-à-vis de l'Agglomération. Quatre réunions territoriales ont suivi, puis des animations dans des

Les chiffres

4 000
personnes impliquées

4 réunions
publiques territoriales

8 rendez-vous « aller-vers »
auprès des habitants

3 réunions avec les acteurs
culturels et économiques

2 ateliers de
consultation des jeunes

9 ateliers de
concertation des agents

1 dialogue
régulier

avec les maires
et élus
(1 enquête,
4 séminaires,
groupes de
travail)



lieux publics : restaurant universitaire, gare, marchés, centres commerciaux, cinéma et même... frierie ! Leurs priorités recourent celles des élus : l'emploi ; l'environnement, avec la préservation des milieux naturels ; la réduction de l'impact énergétique des logements ; la santé, avec l'accès aux soins pour tous ; la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Les acteurs économiques et culturels (professionnels de la culture, chefs d'entreprise et réseaux associatifs)



→ Le projet de territoire s'appuie aussi sur l'expérience des professionnels.

Deux ateliers de concertation ont été organisés avec les acteurs culturels. Leurs priorités ? Faire connaître l'offre culturelle locale, mieux se connaître entre acteurs, porter des projets ensemble et favoriser l'accès à la culture des publics qui en sont éloignés.

Un séminaire a réuni des acteurs de l'économie et de l'emploi. Ils ont notamment évoqué leurs difficultés à recruter du personnel qualifié et souligné l'importance d'accompagner la formation.

Les agents de la Communauté d'agglomération

Neuf ateliers ont mobilisé près de 700 agents. Parmi leurs priorités : prendre en compte les avis des habitants et donner du sens à l'action publique.



→ Les agents de l'Agglomération ont été consultés sur leurs lieux de travail.



→ Les élèves concertés ont à leur tour diffusés largement leur questionnaire.

Les jeunes et les éco-délégués

Une quarantaine d'éco-délégués issus de 18 établissements scolaires du bassin de Béthune-Bruay, ainsi qu'une section de BTS et l'IUT de Béthune, ont participé à des ateliers. Afin d'élargir la concertation aux autres établissements scolaires, ils ont élaboré un questionnaire qui a généré plus de 1500 réponses. Les jeunes ont notamment mis l'accent sur la mobilité et les loisirs.

PAROLE D'ÉLU



Ludovic Idziak,
Vice-président de l'Agglomération, élu référent du projet de territoire

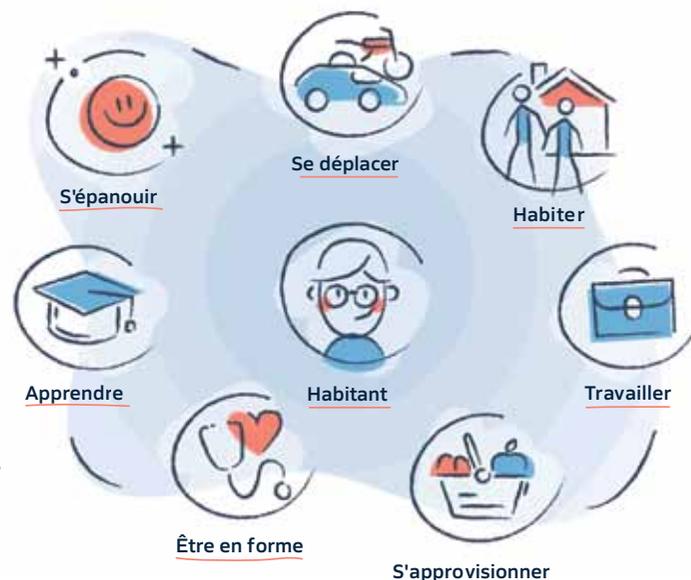
🗨️ Le projet de territoire est un modèle de coconstruction et de participation qui mérite d'être souligné. Ainsi, chaque avis d' élu a été pris en compte, que sa commune compte moins de 100 ou 25 000 habitants. Nous avons tenu à ce que ce projet soit fondé sur l'humain : l'écoute, le dialogue, la confrontation des idées, en toute transparence et avec sincérité envers tous nos concitoyens, les entrepreneurs et toute la société civile, pour qu'il traduise nos ambitions partagées. Il appartient à présent à tous les acteurs du territoire de le faire vivre dans le même esprit.



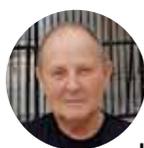
Un objectif : améliorer notre quotidien dans tous les domaines

↓
7

Notre territoire a la particularité de regrouper 100 communes maillées autour de plusieurs bassins de vie. C'est donc autour de ces bassins de vie que l'Agglo va organiser le territoire de la demi-heure, inspiré des travaux du professeur Carlos Moreno, universitaire et concepteur de la « ville du quart d'heure ». En effet, ce qu'attendent les habitants, ce sont des services de proximité accessibles à pied, à vélo ou en transports en commun, en moins de trente minutes. Se déplacer, habiter, travailler, s'approvisionner, apprendre, être en forme et s'épanouir ont été identifiées comme les priorités du quotidien.



TÉMOIGNAGE



Daniel Boys, animateur du projet de territoire

🗨️ L'élaboration du projet de territoire est une expérience singulière dont je suis fier. Pour réussir cette démarche d'implication citoyenne, il fallait avoir la confiance de toutes et de tous, et nous l'avons eue. Chacune, chacun à sa place a pu apporter sa contribution pour bâtir un projet collectif ambitieux, à la hauteur des profondes mutations environnementales, économiques et sociales auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Cela a été un exceptionnel moment de vie démocratique. À cet égard, je pense particulièrement aux jeunes, qui ont vécu une formidable première expérience de citoyenneté.

➔ Vous avez dit « L'Agglo 100% durable » ?



Le projet de territoire met en évidence une ambition partagée : celle d'une Agglo 100 % durable écologiquement, économiquement et socialement. Comment relever ce défi ? Cinq des nombreux acteurs impliqués nous livrent leur témoignage.



Frédéric Przybylski,
vice-président d'ACC

➔ **En bref :** *Automotive Cell Company (ACC) est une gigafactory qui va démarrer sa production en 2023 sur le Parc des industries Artois-Flandres à Douvrin. On y fabriquera des batteries innovantes destinées à alimenter des voitures électriques, une première à l'échelle de la France. D'ici à 2030, environ 2 000 personnes y travailleront pour assurer une production de 40 GWH (environ 800 000 batteries par an).*

🗨️ « Notre société poursuit les mêmes objectifs de développement durable que le projet de territoire. Accompagner la transition vers la mobilité électrique est notre raison d'être. Nous voulons rendre ces véhicules plus accessibles en réduisant le coût des batteries. Ce territoire est celui de l'industrie de demain. Nous y avons établi des partenariats de grande qualité, comme avec le CRITTM2A pour les essais sur nos batteries, ou la société Delviatek qui nous fournira un composant essentiel. Autre priorité : nous installer sur des espaces industriels existants afin d'en favoriser la reconversion et de limiter au maximum nos impacts environnementaux. »



Jacques Switalski,
président de Nœux Environnement

➔ **En bref :** *Basée à Nœux-Les-Mines, Nœux Environnement est une association en économie sociale et solidaire (ESS) qui se consacre à la protection de l'environnement et à l'insertion sociale et professionnelle depuis 30 ans : sensibilisation du public, maraîchage bio, gestion des milieux naturels...*

🗨️ « L'Agglo participe financièrement à notre requalification d'une friche commerciale en un lieu original qui regroupera des activités de sensibilisation à l'environnement, jardinage biologique, espaces de coworking et de formation.... Nous allons remplacer une partie du macadam par une surface cultivée et construire un bâtiment qui utilisera les énergies renouvelables comme la biomasse et le photovoltaïque. Nous voulons que ce site, durable économiquement, écologiquement et socialement, soit une vitrine pour l'Agglo de demain. »
(Début des travaux en juillet 2023).



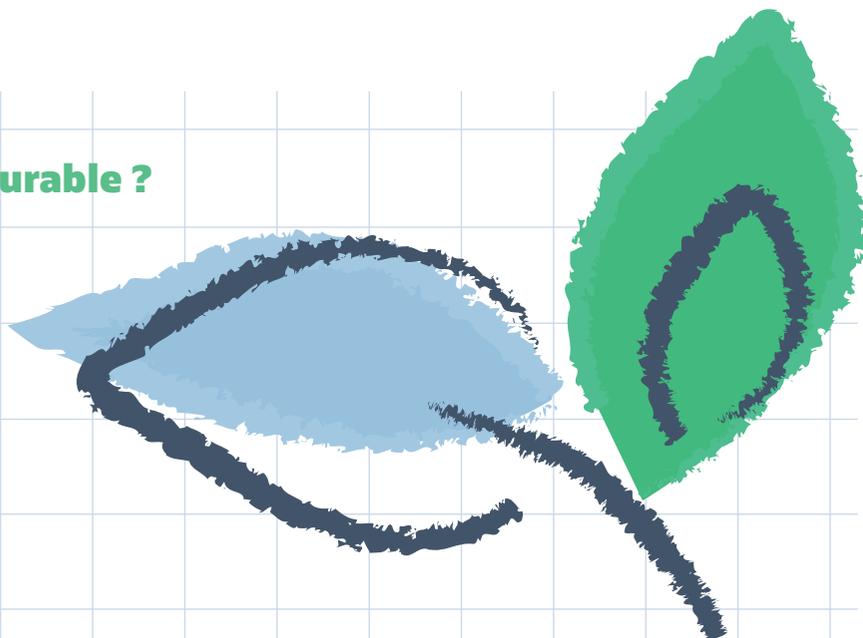
Qu'est-ce que l'Agglo 100 % durable ?

Un triple défi

1 Décarboner l'économie et privilégier l'économie circulaire

2 Protéger la nature et préserver nos ressources locales

3 Garantir la cohésion sociale et assurer le bien-être des habitants



Amaury Bart,

président du Collectif représentant les ensembles de musique amateur (CREMA)

→ **En bref :** *Le CREMA promeut la pratique musicale amateur sur le territoire, en travaillant de concert avec les élus communautaires, les sociétés adhérentes, les fédérations régionales, le conservatoire et de nombreux autres partenaires.*

« Le projet de territoire est une opportunité pour nous qui débordons d'idées. Une Agglo durable socialement, créer du lien entre les générations grâce à la musique, ça nous parle ! Le territoire de la demi-heure va porter l'offre culturelle de proximité. Il est aussi primordial de mettre en lumière les talents du territoire et de monter des projets ensemble. C'est d'ailleurs le principe de notre orchestre éphémère de 50 musiciens issus de tout le territoire qui se produira le 26 mars au théâtre de Béthune. La vie culturelle permet de vivre en harmonie. »



Loïc Debrabander,

directeur général de Vegskin

→ **En bref :** *La société Vegskin propose des matières alternatives au cuir (pouvant être utilisées pour la maroquinerie, les chaussures...). Elle s'appuie sur la valorisation, sans produit chimique, de déchets végétaux comme les bananes impropres à la consommation. Vegskin arrive cette année sur le territoire.*

« Nous avons choisi de nous installer dans l'agglo parce que l'on y ressent une vraie volonté d'accompagner des projets comme le nôtre, orientés autour du développement durable. Tous, nous défendons les mêmes convictions : lutter contre le gaspillage, utiliser des énergies décarbonées, réduire les dépenses énergétiques et limiter notre impact sur l'environnement. Ce territoire ne cède pas à la facilité, mais il est facilitateur. Il accompagne les entrepreneurs jusqu'au bout de leur démarche, sans œillères, avec la volonté de se différencier, de se réinventer. »



Sahteene Bacrot-Ricq,

étudiante

→ **En bref :** *Sahteene est étudiante en deuxième année de licence de géographie et aménagement du territoire. Elle s'est impliquée lors de la concertation citoyenne, à Beuvry.*

« Je suis très sensible au développement durable, notamment d'un point de vue écologique. Tout peut être relié à la préservation de l'environnement. Par exemple, le fait d'avoir à proximité des services, un accès aux soins ou un emploi permet de réduire la pollution liée aux transports. C'est maintenant qu'il faut agir pour notre vie et celle de nos enfants. L'intérêt du projet de territoire, c'est de donner aux habitants la possibilité de s'impliquer et d'être plus solidaires. C'est aussi l'occasion de redécouvrir tout notre potentiel ! »



→ 1 projet de territoire 4 priorités

Le projet de territoire fixe des objectifs à atteindre d'ici à 2032 en s'appuyant sur 4 priorités d'actions. Découvrez-les, illustrées d'exemples concrets.



→ 100 communes engagées dans l'Agglo 100 % durable.



Hervé Deroubaix,
Vice-président en charge
des finances, du contrôle
de gestion et des
commandes publiques

PAROLE D'ÉLU

► Le projet de territoire, c'est un investissement de 530 millions d'euros sur 10 ans. Un programme ambitieux, établi selon nos capacités financières, tout en préservant le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Il va nous permettre de mener des projets structurants à la fois essentiels pour notre vie quotidienne mais également en termes d'attractivité et de rayonnement pour notre territoire.

↓
10



Priorité 1

**Renforcer la coopération,
soutenir les 100 communes
et leurs habitants**

Le chiffre

42 : en millions d'euros, la somme consacrée aux communes (hors projets propres de compétences de l'Agglo)

Les communes sont des relais primordiaux pour l'Agglomération. Il est donc important de les accompagner dans leurs projets d'aménagement et d'embellissement, tout en respectant leurs prérogatives.

Exemples d'actions

- + 20 % de fonds de concours pour les communes (aides versées par l'Agglo pour leurs investissements, leurs projets d'aménagement).
- Une « Agglomobile » pour amener les services communautaires au plus près de chez vous.

Priorité 2

**S'adapter aux conséquences
du changement climatique
et protéger la nature**

Le projet de territoire déploie une série de mesures pour faire face aux défis environnementaux, protéger nos ressources et développer les énergies renouvelables.

De l'or bleu pour demain

Le chiffre

-20 à -30%

prévision de la diminution de la nappe phréatique d'ici 2070



Deux préoccupations : garantir l'approvisionnement et la qualité en eau. Comment ?

- En connaissant mieux la ressource (capteurs sur la nappe phréatique)
- En adaptant nos usages
- En entretenant nos équipements



→ Mieux gérer notre eau : une nécessité.

Exemples d'actions

- Aide à l'achat de récupérateurs d'eau pour les habitants et les communes.
- Création d'un service public de l'eau (gestion directe par l'Agglo).



Gérard Ogiez, Conseiller délégué en charge de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau

➤ Avec le projet de territoire, nous allons finaliser le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et surtout étendre l'entretien de nos 610 km de cours d'eau et des fossés. Nous portons également nos efforts sur la lutte contre le ruissellement et les coulées de boue par des aménagements d'hydraulique douce, l'amélioration de la qualité des sols en favorisant la restauration écologique et la protection de la biodiversité. Cela présentera l'intérêt de préserver la ressource en eau.

PAROLE D'ÉLU

Notre environnement préservé



→ L'agglomération jouit d'un environnement naturel riche et diversifié.

Le chiffre

-78% de gaz à effet de serre d'ici à 2050

Il s'agit de :

- préserver les espaces agricoles et naturels, notamment grâce à la reconversion des friches industrielles ;
- favoriser le verdissement du territoire. Ex. : 30 000 arbres plantés.
- devenir un territoire bas-carbone en recourant aux énergies renouvelables et locales.

Exemples d'actions

- Renforcement des ateliers de sensibilisation du public (compostage, anti-gaspillage, achats responsables...).
- Création d'1 zone à faibles émissions réservée aux véhicules les moins polluants.
- Un plan paysage pour une meilleure qualification du patrimoine naturel et bâti.

Déchets : moins jeter, mieux trier, valoriser davantage

Le chiffre

-15% de déchets d'ici à 2030

Chaque habitant de l'agglo produit 770 kg de déchets par an (contre 500 kg au niveau national). Les objectifs ? Un taux de valorisation de 67% et 15 % de déchets en moins. Comment ? En triant, en recyclant, et en évitant le gaspillage !

Exemples d'actions

- Extension des consignes de tri le 1^{er} janvier 2023.
- Construction d'un nouveau centre de valorisation énergétique plus performant d'ici à 2026.
- Rénovation de 2 déchetteries (Noeux-les-Mines et Calonne-Ricouart en 2023) et construction de 2 nouvelles déchetteries à Cunchy et Richebourg.



→ Limitons nos déchets et réservons-leur un autre sort que la poubelle.

Vers une mobilité plus vertueuse

Le chiffre

71% des déplacements se font en voiture

À quoi ressemblera notre mobilité demain ?

- Une meilleure circulation dans l'agglomération et vers l'extérieur (notamment vers la MEL et l'Île de France)
- Le respect de l'environnement : moins de voitures, plus de transports collectifs, le soutien aux énergies vertes (électricité, hydrogène...).



→ L'Agglo promeut les modes de déplacement alternatifs.

Exemples d'actions

- + de transports doux : Pass'Mobil'Agglo (aide à l'achat de vélo), vélos en libre-service et un schéma cyclable ;
- + d'aires de covoiturage et de parkings relais à proximité des gares, des stations de mobilité connectées ;
- + de bornes de recharge pour véhicules électriques, notamment en ruralité ;
- Des transports solidaires en milieu rural (solutions adaptées aux besoins).



Le saviez-vous ?

L'Agglomération veut réduire de

36%

sa consommation énergétique avant 2050 et devenir productrice et distributrice d'énergie verte (ex. : le photovoltaïque continue de se déployer sur les bâtiments de l'Agglo).



↓
11



► 1 projet de territoire, 4 priorités

► Exemples d'actions

- Vallée de l'électrique : accompagnement d'ACC (Automotive Cells Company, lire également en p.8), qui fabriquera des batteries pour véhicules électriques et élargissement des activités autour de l'électromobilité.
- Développement de l'économie circulaire et de proximité.



→ L'Agglo accompagne notamment le projet de campus des métiers du BTP.

► Industries d'avenir

Parallèlement à sa volonté de requalifier ses sites industriels, l'Agglo se projette aux côtés de ses filières économiques, qui innovent en s'appuyant notamment sur les énergies renouvelables ainsi que sur le recyclage et le réemploi. Elle souhaite également développer une offre tertiaire.

► Préserver notre agriculture

Le chiffre

15% d'exploitations agricoles en dix ans

Les approvisionnements de proximité sont l'avenir. Le projet de territoire soutient cette agriculture locale à travers le projet alimentaire territorial (PAT) qui fédère les acteurs du territoire.



► Exemples d'actions

- Création d'une école de production agricole.
- Accompagnement des agriculteurs dans la transition écologique (en partenariat avec la Chambre d'agriculture).



→ La diversité des productions est un atout du territoire.

Priorité 3

Garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire

Des habitants épanouis, des services accessibles, un territoire attractif. Autant de priorités du projet de territoire pour améliorer notre santé, encourager notre jeunesse, accompagner les seniors et aider les plus fragiles.

► L'enjeu de la santé

Le projet de territoire porte des initiatives pour faciliter l'installation des professionnels de santé. Objectif : permettre l'accès aux soins pour tous.

Exemples d'actions

- Création d'un centre de santé intercommunal s'appuyant sur des médecins salariés.
- Mise en place d'une mutuelle pour tous.



Le chiffre

114

généralistes pour 100 000 habitants (moyenne départementale : 132)

► Un logement pour tous et adapté à chacun

Le chiffre

1 000 logements attributaires du permis de louer



Parce qu'être bien logé est essentiel et que les besoins évoluent au fil de la vie (taille du ménage, vieillissement), des mesures seront prises afin d'accompagner les habitants pour trouver un logement digne et moins énergivore.

► Exemples d'actions

- Extension du périmètre du permis de louer pour un logement digne.
- Soutien à la rénovation thermique de l'habitat pour favoriser les économies d'énergie (bailleurs et propriétaires).
- Guichet unique de l'habitat pour faciliter les démarches en matière de recherche et de réhabilitation de logement.



→ L'Agglo soutient la création et la réhabilitation de logements.

► Des services accessibles

Mieux vivre, cela passe aussi par la proximité des commerces et des services. En assurer le maintien, la création et le maillage, notamment en milieu rural, fait partie des missions du projet de territoire.

Le chiffre

2 500 commerces de proximité répertoriés

► Exemples d'actions

- Convention avec la Chambre de métiers et de l'artisanat pour favoriser le commerce de proximité et l'artisanat.
- Soutien des initiatives d'associations et d'unions commerciales.



Virginie Souillart, Vice-présidente en charge de la santé et de l'action sociale

► Notre territoire souffre d'une faible densité médicale. La Communauté d'agglomération travaille à la mise en œuvre d'une feuille de route « soutien à la démographie médicale ». Plusieurs actions sont prévues afin d'inciter les professionnels de santé à s'installer dans l'agglomération. Nous allons développer la télémédecine, renforcer les actions de prévention avec les ateliers santé et faciliter le partenariat entre médecins de ville et milieu hospitalier. Notre objectif primordial est de garantir l'accès aux soins à chaque habitant du territoire.

PAROLE D'ÉLUE

➤ Éducation et citoyenneté

Le projet de territoire accompagne les jeunes par des actions en matière d'Éducation populaire, de réussite éducative et d'ouverture à l'international. Il lutte contre l'illettrisme et favorise l'usage de l'outil informatique. Les actions favorisant la citoyenneté s'appuieront sur notre riche tissu associatif.

■ Les chiffres

17%

le taux d'illectronisme

3300

associations implantées dans l'agglomération

■ Exemples d'actions

- Création d'un parlement des jeunes (éco-délégués)
- Conseillers numériques permettant de se former aux outils informatiques

➤ Le sport et la culture à l'honneur



→ L'Agglo reconduit le dispositif « J'apprends à nager ».

■ Le chiffre

100%

objectif du nombre de nageurs chez les moins de 12 ans

Une pratique culturelle et sportive pour tous, quels que soient son lieu de résidence et ses moyens ! Le projet de territoire enrichit l'offre de structures existantes et amplifie les actions de diffusion et de sensibilisation du public.

■ Exemples d'actions

- Projet d'une Cité de la musique et de la danse (1 site à Béthune, 1 site à Bruay-La-Buissière).
- Création d'événements culturels « hors les murs ».
- Plan piscine : poursuite du plan de rénovation pour les 7 piscines et deux constructions.
- Loisinord : rénovation complète du stade de glisse et discussion en cours avec la commune pour le stade nautique.

Priorité 4

Accélérer les dynamiques de transition économique

Le projet de territoire est un atout de taille pour la réindustrialisation de notre tissu économique. Sa triple mission : accompagner les initiatives, soutenir les réussites et porter la dynamique de formation.

➤ Renforcer notre attractivité

■ Les chiffres

42 zones d'activités

8,3% de taux de chômage

Développer l'attractivité du territoire est la condition numéro 1 pour attirer et développer les entreprises.

■ Exemples d'actions

- Valorisation du foncier et des friches industrielles.
- Extension et rénovation des zones d'activités économiques.

➤ Favoriser la formation



→ Stimuler et fédérer les énergies sont un enjeu du projet de territoire.

■ Exemples d'actions

- Projet de création d'une école d'ingénieurs.
- Projet d'une cité des métiers avec la Chambre de métiers et de l'artisanat.
- Implantation d'une « école de la seconde chance ».

La formation est l'une des clés du développement économique. Formation initiale ou continue, apprentissage : il s'agit à la fois de faire progresser le niveau d'études des jeunes et de répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises.

➤ Fédérer et innover

■ Les chiffres

4 laboratoires de recherche universitaire, **2** centres de recherche et de transferts technologiques, **1** cluster territoire intelligent, **1** parc d'innovation

Le projet de territoire a l'ambition de créer un écosystème d'innovation, de fédérer les outils et acteurs de l'emploi et de la formation. L'Agglo stimule la création des jeunes entreprises, elle encourage les dispositifs facilitant l'accélération des projets innovants tels que REV3.

➤ Stimuler l'entrepreneuriat



→ Les artisans et les entreprises bénéficient d'un écosystème propice à leur implantation et à leur développement.

■ Exemples d'actions

- Création de l'Académie de l'entrepreneuriat pour accompagner les créateurs d'entreprise.

Créer ou reprendre une petite ou moyenne entreprise, vous en rêvez ? L'Agglo souhaite vous accompagner dans votre projet. L'accent sera mis sur le commerce, l'artisanat et l'économie sociale et solidaire (ESS) pour répondre aux besoins des habitants.

➤ Destination tourisme

Le projet de territoire va mettre à profit les richesses patrimoniales et naturelles de l'agglomération pour développer ce pan de l'économie qu'est l'activité touristique et favoriser le tourisme vert.



→ Des aménagements seront réalisés afin de renforcer l'activité touristique.



Sylvie Meyfroidt,
Conseillère déléguée en charge de l'Économie sociale et solidaire

➤ L'Agglomération soutient la création de nombreux projets en Économie sociale et solidaire (ESS). Ces initiatives favorisent l'esprit d'entreprise et l'économie de proximité tout en participant à la dynamisation des communes. Elles prônent l'entraide et l'initiative citoyenne. Enfin, elles portent des valeurs en lien avec la préservation de l'environnement. Les acteurs de ces projets donnent corps à une Agglo durable économiquement, écologiquement et socialement. ↓ 13

■ Exemples d'actions

- Offres de séjours insolites.
- Valorisation des circuits pédestres et cyclo.

➔ L'aventure collective ne fait que commencer

Le projet de territoire s'est bâti sur la concertation autour de priorités et d'enjeux. Sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation suivront un même esprit d'implication de la part des élus, des agents de l'Agglomération et des nombreux partenaires.



➔ L'adoption par le Conseil communautaire le 6 décembre : point de départ de l'application du projet de territoire.

↓
14

Un projet vivant et évolutif



Etre évolutif, c'est le principe même du projet de territoire. Il sera enrichi et actualisé régulièrement afin de s'adapter aux évolutions de la société, et à celles des lois et des règlements. Les priorités qu'il contient vont aussi prendre vie grâce à des conventions signées avec les différents partenaires et à travers d'autres documents réglementaires comme le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUIH) pour ce qui concerne notamment l'habitat, la mobilité, l'urbanisme, l'aménagement et le développement du territoire.

Un projet évalué



Associé dès les prémices du projet de territoire, le Conseil de développement en assurera l'évaluation, à la demande du Président et des élus communautaires. C'est une autre particularité du projet de territoire, qui en fait aussi la force : être sous le regard permanent de la société civile. Le Conseil de développement sera le relais entre les différentes instances ou organismes tels que le Parlement des éco-délégués représentant les collégiens et les lycéens, mais aussi les acteurs culturels et économiques. Il deviendra, en quelque sorte, le parlement du territoire.

TÉMOIGNAGE



Pierre Duriez, Président du Conseil de développement

➔ La démarche de co-construction du projet de territoire correspond parfaitement à notre état d'esprit, fait d'écoute et de participation démocratique et citoyenne. Nous partageons les mêmes ambitions pour un mieux-vivre des habitant(e)s de notre agglomération. Le Conseil de développement est prêt à assurer le suivi des actions proposées par les services et les élus, selon un calendrier précis. Il s'engage à relever avec vous et tous les élus ce défi majeur d'un territoire durable au service de ses habitants.

Zoom sur Le Conseil de développement



Composé de bénévoles, le Conseil de développement représente les différentes composantes de la société : habitants, monde économique, syndicats et organisations professionnelles, services publics et assimilés, vie associative... Lieu de dialogue et de réflexion, cette assemblée est sollicitée par le Conseil communautaire pour donner des avis, émettre des propositions et évaluer des politiques locales.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Nous nous réjouissons de l'adoption, le 6 décembre, du projet de territoire, qui nous permet d'aborder l'avenir sur des enjeux fondamentaux partagés. Il y a urgence à agir en termes d'écologie, de protection de l'environnement et de nos populations. Nous avons le devoir de mener notre transition écologique, économique et énergétique. Ce projet de territoire nous offre les moyens d'y parvenir et c'est notre rôle d'élus d'être désormais dans l'action. Nous remercions tous nos collègues qui l'ont adopté. Cela traduit leur sens des responsabilités et de l'engagement.

Nous saluons aussi la méthodologie de concertation et de coconstruction employée pour procéder à son écriture, dans une réelle démarche de démocratie citoyenne où chacun a pu s'exprimer. Nous remercions

notre Président Olivier Gacquerre, qui a su associer et fédérer la quasi-totalité des élus communautaires, en sachant se concentrer non pas sur les différentes étiquettes politiques de chacun, mais bien plus sur une vision partagée à 10 ans, qui nous permettra de répondre au plus près des besoins et préoccupations de tous.

Des défis majeurs nous attendent. Par des objectifs clairement et raisonnablement déterminés, une feuille de route planifiée, des moyens d'action concrets et définis dans un document cadre, nous voici engagés collectivement et durablement pour y répondre. Nous devons faire preuve d'efficacité et de résultats. Nous le devons à notre territoire, à nos habitants, aux générations futures.

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Un projet pour notre territoire

Lors du conseil communautaire du 6 décembre notre agglomération s'est dotée d'un projet de territoire qui oriente notre trajectoire sur le temps long. Par cet acte nous décidons de faire ensemble, d'agir en communauté et pas seulement comme une simple addition de communes. Les membres du groupe Ruralité, Solidarité, Proximité ont activement collaboré à la construction de ce projet. Au-delà du diagnostic lucide sur lequel il repose, nous relevons sa cohérence d'ensemble et la volonté de ne laisser de côté aucun des sujets majeurs qui préoccupent cette assemblée.

De nombreuses contributions ont été recensées durant la concertation élargie. Elles ont alimenté nos réflexions durant ces deux années

de chantier et nous ont permis d'élaborer un projet complet et équilibré.

Bien sûr nous avons défendu les thèmes qui nous sont chers tels la place de la commune dans le processus décisionnel, le positionnement de l'habitant au cœur des préoccupations ou encore le développement de services de proximité pour ne citer que ceux-là...

Enfin, et même si certains y verront un inventaire d'actions et de bonnes intentions nous savons pouvoir compter sur le Président pour faire vivre ce projet et lui en donner une traduction concrète et opérationnelle qui permettra à chacune des communes, à chacun des habitants d'y trouver son compte.

Contact : ruralite.proximite@gmail.com

La Gauche citoyenne

Lors du dernier conseil communautaire, le groupe la Gauche citoyenne a voté pour le projet de territoire. Il était en effet difficile de voter contre ce qui était présenté ou de s'abstenir. Même si certains d'entre nous s'étaient exclamés en découvrant le projet : « Tout ça pour ça ! ». D'autres ont pu par ailleurs regretter de ne pas y trouver suffisamment de mesures concrètes. Mais peut-être qu'après une si longue attente, nous avons un peu idéalisé ce qui serait proposé.

Ce projet trace des grandes lignes. Il comporte beaucoup de mesures consensuelles. Un certain nombre d'entre elles ont d'ailleurs déjà été actées par le passé et ne constituent pas de réelles nouveautés.

Cette feuille de route a toutefois désormais le mérite d'exister. Le plus important est à présent, dans l'intérêt de nos concitoyens, de

s'engager ensemble dans sa concrétisation.

C'est sur les résultats que ce projet sera jugé. Les évaluations régulières proposées par l'exécutif devront clairement montrer des avancées significatives, les impacts positifs sur le territoire et les bénéfices obtenus pour nos concitoyens en matière d'adaptation aux changements climatiques, d'amélioration des services, de transition économique et d'emploi, de proximité, de solidarité, de sécurité et de développement durable.

Nous adressons pour terminer nos remerciements aux services de l'Agglo qui ont contribué à l'élaboration de ce projet de territoire.

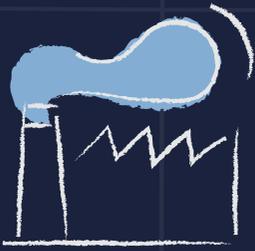
Le groupe La Gauche citoyenne



Projet

de

territoire



2022



de la Communauté
d'agglomération
de Béthune-Bruay,
Artois Lys Romane



2032

À retrouver...

En version
courte & animée

bit.ly/3FWuPje



En détails
& précisions
sur notre site

[www.bethunebruay.fr/projet de territoire](http://www.bethunebruay.fr/projet-de-territoire)

En direct,
jour après jour
sur Facebook

... construire l'Agglo 100% durable



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane